

Calendrier et plan de suivi des recommandations des experts

Cursus soins infirmiers



A. Commentaire général

L'évaluation du cursus soins infirmiers de la Autonome Hochschule in der DG (AHS) a débuté en septembre 2010.

Après avoir rendu un rapport d'autoévaluation, avoir reçu la visite des experts et finalement le rapport final de synthèse, la haute école a rédigé son calendrier et plan de suivi en essayant d'être le plus réaliste possible.

Pour établir ce document, le département de soins infirmiers s'est basé principalement sur le rapport final de synthèse, ainsi que sur le rapport d'autoévaluation. Comme la AHS n'a pas été prise en considération dans le rapport transversal, car elle est organisée selon un autre cadre légal que les hautes écoles en Communauté française, le département s'est uniquement inspiré des idées principales dégagées dans ce rapport.

La cellule qualité a choisi quatre axes prioritaires pour réaliser le plan de suivi :

1. Amélioration de l'enseignement clinique
2. Nécessité de s'adapter et de se positionner comme haute école, dans une logique de Bologne
3. Accroissement et amélioration de la culture de recherche
4. Pérennisation de la démarche qualité

Les actions des trois premiers axes ont été programmées avec l'ensemble du corps professoral, car la plupart de ces actions les concernent directement. Les actions du quatrième axe, elles, ont été développées par la direction.

Une fois les actions sélectionnées, les membres de la cellule qualité se sont réunis à plusieurs reprises pour constituer un calendrier et un plan de suivi détaillé.

L'objectif sera à présent de mettre en œuvre ce plan d'actions. Le suivi de cette mise en œuvre sera assuré par la direction et par la coordonnatrice qualité, qui mettront en place une stratégie de suivi.

Il reste à noter que le personnel du département de soins infirmiers n'a pas attendu le plan de suivi pour mettre en place des actions visant l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Dès la publication du rapport d'autoévaluation, il y a eu une remise en question générale à de nombreux niveaux et de multiples chantiers ont démarré au début de cette année académique.

B. Tableau de synthèse

Axe 1 : Amélioration de l'enseignement clinique						
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité * / ** / ***	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<p><u>A renforcer :</u></p> <p><i>Élargissement du bassin de stage pour éviter la saturation des lieux de pratique professionnelle et garantir un accès à un hôpital universitaire à chacun.</i></p> <p>(RFS, chapitre 6, p. 10)</p>	<p>N.B. La HE a décidé d'élargir le bassin de stage tant aux hôpitaux universitaires qu'à d'autres plus grands hôpitaux hors Communauté germanophone.</p> <p>- Prendre/repandre contact avec des hôpitaux universitaires/grands hôpitaux, que ce soit en Belgique ou à l'étranger.</p> <p>- Rédiger et signer des conventions avec les différentes institutions.</p> <p>- 100% des étudiants vont devoir effectuer un tel stage pendant leurs études (N.B. pour les étudiants qui partent en Erasmus Belgica ou international, c'est ce stage-là qui compte comme tel).</p> <p>- Ce stage est limité aux étudiants de 3^{ème} BAC, sauf pour le service psychiatrie où il peut éventuellement être effectué en</p>	***	<ul style="list-style-type: none"> - Chef de département - Chargés de cours responsables des différentes spécialités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place progressive depuis septembre 2011. - Mise en place définitive : septembre 2012 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir signé des conventions à long terme avec les hôpitaux universitaires/grands hôpitaux. - Obtenir des places de stages (vérifiable dans les curricula des étudiants). 	

	<p>2^{ème} BAC.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants peuvent proposer eux-mêmes l'endroit et le service dans lequel ils désirent effectuer un tel stage (dans la liste des institutions avec lesquelles la HE a signé des conventions ou une autre, si accepté). - Minimum 2-3 semaines de stage. - Les modalités d'encadrement et d'évaluation doivent être prévues au cas par cas dans les conventions. Il sera cependant impossible d'organiser un accompagnement hebdomadaire systématique au lit du patient. - Ajouter cette clause dans le guide pédagogique dans la rubrique « enseignement clinique », afin d'officialiser cet accès dans les hôpitaux universitaires/grands hôpitaux et ainsi le rendre obligatoire pour tous. 					
<p><u>A renforcer :</u></p> <p><i>Affinage de la dimension de l'encadrement en stage : préciser, décrire, soutenir... la fonction des</i></p>	<p>1. Réactualisation des guides pédagogiques pour les services</p> <p>Un guide pédagogique actuel doit être distribué dans chaque service. Le contenu général doit être cohérent pour tous les services,</p>	**	Accompagnants responsables de chaque service.	<ul style="list-style-type: none"> - Réactualisation et élaboration du guide : en cours depuis septembre 2011. - Distribution : 	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque service doit détenir un exemplaire actualisé et adapté à sa spécialité. - Le guide doit se trouver sur le site Internet de la HE. 	<ul style="list-style-type: none"> - La coopération avec les services et le personnel est indispensable pour mener à bien ce projet.

<p><i>personnes qui réalisent cet encadrement.</i></p> <p>(RFS, chapitre 6, p. 10)</p>	<p>mais adapté en fonction de ceux-ci.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contenu : présentation de l'institution, objectifs à atteindre par l'étudiant, fiches d'évaluation, attentes du service, cadre pédagogique. - Les documents doivent être traduits en français pour Henri-Chapelle et Malmedy. - Un chargé de cours par institution est chargé de distribuer les guides (liste établie lors d'une réunion des chargés de cours). - Ensuite le guide devra être réactualisé annuellement. - Le contenu de base (objectifs, cadre pédagogique et fiches d'évaluation) sera diffusé sur le site Internet de la AHS. <p>2. Fonctions des accompagnants en enseignement clinique</p> <p>a) Procédures de soins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les chargés de cours ont réactualisé les procédures de soins afin d'uniformiser l'accompagnement. - Travailler à l'utilisation 	<p>***</p>	<p>Personnel enseignant</p>	<p>mars 2012.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réactualiser le guide chaque année en septembre. - Diffusion sur le site Internet : septembre 2012 <p>- En cours depuis septembre 2011.</p> <p>- Fin prévue en juin 2013</p>	<p>- Un plus grand sentiment de cohérence et de transparence pour les étudiants et le personnel enseignant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents « présentation de l'institution » et « attentes du service » sont à réaliser par les institutions, voire les services. - Acceptation par les hôpitaux que les étudiants appliquent les procédures de soins apprises,
--	---	------------	-----------------------------	---	---	---

	<p>quotidienne des critères d'évaluation par compétences.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retravailler les différents items dans les compétences. - Mise à la disposition des procédures de soins aux praticiens formateurs. - Une fois par an, une réunion doit être organisée avec les services de soins, entre autres pour discuter des procédures de soins. <p>b) Evaluation des enseignements cliniques</p> <p>Il est nécessaire d'utiliser les critères d'évaluation au quotidien, tant en évaluation formative qu'en évaluation certificative.</p> <p>c) Evaluation des rapports de soins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser un échange au sein du corps enseignant pour revoir le contenu et l'évaluation des rapports de soins et ensuite reformuler plus en détail les modalités des rapports de soins, leur enseignement, ainsi que les critères d'évaluation. 	<p>***</p> <p>***</p>	<p>Accompagnants de stage</p> <p>- Corps enseignant - Direction de département</p>	<p>Systematisé depuis septembre 2011</p> <p>- Échanges : à partir de janvier 2012 - Application des modalités et critères seront réadaptés en septembre 2012</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faculté de la part des étudiants à s'adapter. <p>Un plus grand sentiment de cohérence et de transparence pour les étudiants et le personnel enseignant.</p> <p>- Un plus grand sentiment de cohérence et de transparence pour les étudiants et le personnel enseignant. - Maîtrise dans la démarche en soins infirmiers.</p>	<p>grâce à une étroite collaboration avec les praticiens formateurs.</p> <p>Accès aux données informatisées infirmières et médicales dans les institutions de soins.</p>
--	--	-----------------------	--	--	--	--

	<p>d) Formation des praticiens formateurs</p> <p>Une formation pour les praticiens formateurs est organisée par la KPVDB (Association professionnelle des infirmiers germanophones) et la AHS.</p>	*	KPVDB et direction AHS	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} édition : octobre 2011 - 2^{ème} édition : février 2012 - Ensuite en fonction des demandes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un plus grand sentiment de cohérence et de transparence pour les étudiants et le personnel enseignant. - Une plus grande implication des praticiens formateurs dans le cursus. 	
--	--	---	------------------------	---	---	--

Axe 2 : Nécessité de s'adapter et de se positionner comme haute école, dans une logique de Bologne

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité * / ** / ***	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<p><u>Point d'amélioration :</u></p> <p><i>(...) manque d'adaptation aux notions de compétences et de modules (...)</i></p> <p>(RFS, chapitre 6, p. 11)</p>	<p>Rechercher d'autres modèles d'enseignement (ex : école en Suisse, enseignement par modules,...), les évaluer et voir ce qui est utile à reprendre pour améliorer la qualité de l'enseignement par compétences.</p>	<p style="text-align: center;">*</p>	<p>- Direction de département - Chargés de cours</p>	<p>À partir de septembre 2012</p>	<p>Assurer un enseignement par compétences de qualité.</p>	
<p><u>Point d'amélioration :</u></p> <p><i>Vision approximative des ECTS.</i></p> <p>(RFS, chapitre 6, p. 11)</p>	<p>- Distribuer des documents expliquant le système ECTS à l'ensemble du corps professoral et ensuite s'assurer que les prochains arrivants les reçoivent également. Ensuite, prévoir un échange par rapport à cela lors d'une réunion des chargés de cours.</p>	<p style="text-align: center;">**</p>	<p>Direction de département</p>	<p>- Distribution des documents : Janvier 2012 et à chaque fois que des nouveaux chargés de cours sont engagés. - Echange : mars 2012</p>	<p>Compréhension de tous.</p>	

	- Revoir la charge de travail des étudiants et la répartition de celle-ci.	**		- Analyse de la charge de travail des étudiants : 2014	Sentiment d'une meilleure répartition de la charge de travail.	
<u>Recommandation :</u> Promotion des projets de mobilité nationale et internationale. (RFS, chapitre 6, p. 11)	1. Promotion de la mobilité des étudiants La totalité des étudiants de 3 ^{ème} BAC réalise un stage de minimum 15 jours à l'étranger au cours de cette année académique. Il s'agit soit d'un stage au choix en rapport avec le TFE, soit de l'obligation de l'école pour que l'étudiant ait cette expérience. Afin de rendre ces projets de mobilité possibles également pour une plus longue durée que 15 jours, le calendrier scolaire de 3 ^{ème} BAC a été aménagé de façon à permettre aux étudiants de partir, s'ils le souhaitent, de mi-janvier à Pâques. Plus aucune activité théorique n'est organisée pendant cette période, mis à part l'encadrement du TFE, mais un encadrement via téléphone ou Internet est proposé aux étudiants à l'étranger. L'endroit de mobilité peut être	**	- Coordinateur mobilité - Direction	- Modification du calendrier scolaire : depuis 2011-2012. - Farde à destination des étudiants : avril 2012. - Co-financement : 2012-2013	- Augmentation du taux d'étudiants qui partent. - Expérience scolaire et professionnelle positive. - Obtenir des financements supplémentaires pour les plus démunis.	- Financement de ces projets de mobilité. - Trouver des institutions d'accueil dans lesquelles les pratiques de soins ressemblent aux nôtres. - Respecter le relevé de stage : il est rare que les institutions de soins acceptent que les étudiants effectuent des stages dans 3-4 services tels qu'ils doivent. Généralement, elles n'acceptent

	<p>proposé par la HE ou par l'étudiant, mais dans ce dernier cas, il doit être approuvé par la HE.</p> <p>Afin de pérenniser cette démarche, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revoir la liste des possibilités de mobilité et agrandir les pôles de possibilités de mobilité grâce à la coopération actuelle. - Rédiger les possibilités de mobilité dans une farde destinée aux étudiants. - Informer les étudiants de 2^{ème} BAC en avril. - Afin de permettre à l'ensemble de nos étudiants de partir, même aux plus démunis, il faut établir une cellule pour parler d'éventuels co-financements en plus ou en dehors des aides Erasmus, etc. Ce sujet doit être abordé lors d'un conseil de direction, lors d'un conseil académique et lors d'un conseil d'administration. <p>2. Promotion de la mobilité des enseignants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demander une analyse pour voir les possibilités de réalisation, afin 	*		<p>- Analyse : 2012-2013</p> <p>- Promotion après résultats :</p>	<p>-Atteindre le taux souhaité de participation à des projets de mobilité.</p> <p>- Apporter une plus-</p>	<p>qu'un ou deux services en trois mois, ce qui représente souvent un problème.</p> <p>Maîtrise de la langue du lieu de mobilité.</p>
--	--	---	--	---	--	---

	<p>de ne pas se lancer dans des projets de mobilité et mettre en péril l'enseignement local. Il faut voir combien d'enseignants peuvent partir par an et pendant combien de temps et ensuite voir ce qu'on peut atteindre comme objectifs.</p> <p>- Maintenir la participation/collaboration de deux chargés de cours tous les deux ans aux congrès internationaux organisés par les grandes organisations professionnelles, telles que FINE,...</p>			<p>2013-2014</p> <p>Déjà en cours</p>	<p>value à la HE.</p>	
--	--	--	--	---------------------------------------	-----------------------	--

Axe 3 : Accroissement et amélioration de la culture de recherche

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité * / ** / ***	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<p><u>Recommandation :</u></p> <p><i>Développement d'une culture de recherche</i></p> <p>(RFS, chapitre 6, p. 11)</p>	<p>1. Accès aux bases de données EBN à la HE</p> <p>- La médiothécaire est chargée de trouver un accès aux bases de données EBN pour la HE. Elle a fait une demande à la CEBAM, mais celle-ci a refusé en disant que seules les écoles proposant des masters pouvaient y avoir accès. Néanmoins, la CEBAM va organiser une réunion en décembre 2011 pour voir s'il ne serait pas envisageable de permettre aux HE proposant des bacheliers d'avoir accès à ces bases de données.</p> <p>- Voir comment fonctionne le système d'accès aux bases de données de la RWTH à Aachen et éventuellement envoyer les étudiants là-bas.</p>	***	<p>- Médiothécaire - Direction</p>	<p>- Recherche des possibilités : 2011-2012 - Accès aux bases de données : provisoirement 2012-2013</p>	<p>Avoir accès aux bases de données.</p>	<p>Octroi des droits d'accès aux bases de données.</p> <p>Avoir l'autorisation de la RWTH et un encadrement sur place</p>

	<p>2. Déploiement de médiOTHèque et par là, de la quantité de ressources.</p> <p>3. Utilisation de la recherche effectuée par les étudiants</p> <p>- Les résumés de la recherche effectuée par les étudiants, c'est-à-dire de leur TFE sont publiés dans la revue locale de la KPVDB avec qui la HE collabore.</p> <p>- Possibilité pour les chargés de cours d'utiliser les TFE des années précédentes dans leurs cours.</p> <p>4. Recherche des « enseignants-étudiants » au profit de la HE et/ou de la Communauté germanophone</p> <p>La HE soutient le fait d'engager des infirmiers (bacheliers avec spécialité supplémentaire) pour enseigner en BAC lorsqu'elle ne trouve pas de personnes détenant un master (ou une licence), à condition qu'ils fassent un Master en cours d'emploi.</p>	<p>***</p> <p>*</p> <p>*</p>	<p>Direction</p> <p>Direction de département</p> <p>Chargés de cours</p> <p>Direction</p>	<p>Prévu pour 2014-2015</p> <p>Depuis septembre 2011</p> <p>Depuis septembre 2011</p> <p>/</p>	<p>- Amélioration des conditions de travail. - Augmentation du matériel disponible.</p> <p>- Remise en question de sa pratique professionnelle. - Sensibilisation pour les infirmières affiliées. - Dispenser des cours actualisés.</p> <p>- Agrandir le pôle de recherche. - Intégrer les résultats de recherche dans l'enseignement. - Améliorer de la culture de recherche locale.</p>	<p>Acceptation des sujets de recherche par l'université.</p>
--	---	------------------------------	---	--	---	--

	<p>Au niveau de la recherche, l'idée est de suggérer aux « chargés de cours-étudiants » de choisir des thématiques pour leurs travaux universitaires ou un sujet de mémoire qui soient intéressants et/ou utiles à l'amélioration de la culture de recherche locale, voire à la Communauté germanophone.</p> <p>5. Utilisation de la recherche dans les cours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser le corps enseignant à l'utilisation de la recherche dans l'ensemble des cours. - Dispatcher systématiquement les articles scientifiques. 	<p>**</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Direction - Médiothécaire 	<p>À partir de septembre 2012</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation systématique de la recherche dans les cours. - Actualisation systématique des pratiques. 	
--	--	-----------	--	-----------------------------------	---	--

Axe 4 : Pérennisation de la démarche qualité

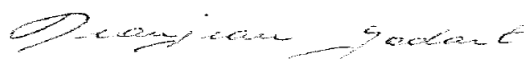
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité * / ** / ***	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<p><u>Recommandation :</u></p> <p><i>Pérennisation de la démarche qualité</i></p> <p>(RFS, chapitre 6, p. 11)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un poste à mi-temps va être créé légalement à la AHS pour le management de la qualité interne et la coordination externe (chargé qualité). - Une description de fonctions détaillée va être rédigée pour le chargé qualité. - Une cellule qualité va être créée à la AHS. Elle sera constituée au minimum de la direction (directeur et directeurs de départements), du chargé de qualité, d'un chargé de cours par département. En plus de ces personnes, d'autres (internes ou externes à la HE) pourront être désignées pour des travaux précis et des périodes définies. Elles recevront alors un mandat ou un contrat temporaire pour cette fonction. - Un contrat à long terme va être signé avec une agence qualité 	***	<p>Direction</p> <p>Direction</p> <p>Direction</p> <p>Direction</p>	<p>2012-2013</p> <p>2012-2013</p> <p>2012-2013</p> <p>Prévu pour septembre</p>	<p>Pérennisation de la démarche qualité.</p> <p>Pérennisation de la démarche qualité.</p> <p>Pérennisation de la démarche qualité.</p> <p>Pérennisation de la démarche qualité.</p>	<p>Acceptation par le parlement de la Communauté germanophone.</p> <p>Acceptation de l'agence.</p>

	<p>reconnue ou une agence d'accréditation pour assurer que chaque département ainsi que la HE respecte les standards européens.</p> <p>- Chaque département doit essayer de trouver une autre HE d'ici 2015 avec laquelle effectuer une « Peer-to-peer review ».</p> <p>- Mettre des mesures en place pour systématiser l'évaluation de l'enseignement par les étudiants.</p>		<p>Direction de département</p> <p>- Direction</p> <p>- Chargé qualité</p>	<p>2012</p> <p>À partir de 2015</p> <p>- À partir de septembre 2012</p> <p>- Systématisation : 2015</p>	<p>Échanges étroits entre professeurs de disciplines.</p> <p>Amélioration de la qualité des enseignements.</p>	<p>Trouver des partenaires.</p>
--	---	--	--	---	--	---------------------------------

Directeur-président
Stephan Boemer



Directrice de département
Liliane Beaujean-Godart



Coordonnatrice de l'autoévaluation
Stéphanie Nix

